

CADRE DE REPONSE DE L'OFFRE

**Objet du marché : location, entretien et maintenance
d'un parc de photocopieurs et d'imprimantes**

Pouvoir adjudicateur : La Chaine Parlementaire-Assemblée nationale
(LCP-Assemblée nationale)

Le candidat devra respecter le plan de réponse présenté ci-après. S'il le souhaite, il peut rajouter tout élément qu'il juge nécessaire.

SOMMAIRE

I. COMPREHENSION DU BESOIN	3
II. PRESTATIONS DE LOCATION DE PHOTOCOPIEURS ET D'IMPRIMANTES	4
III. PRESTATION D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DU PARC.....	5

I. COMPREHENSION DU BESOIN

Le candidat explicitera sa compréhension des besoins de LCP. Il y exposera ses principaux choix : techniques, organisationnels et financiers.

Le candidat décrira la méthode de mise en place des matériels, les risques qu'il identifie et les mesures de préventions qu'il préconise.

Le candidat précisera sa vision de l'organisation et du planning permettant la réussite de la prestation.

Le candidat précisera l'expérience, le niveau de maîtrise des compétences de chaque profil d'intervenant qu'il mettra à disposition de la prestation. Il précisera le dispositif mis en œuvre en cas de changement d'interlocuteur soit à l'initiative du candidat soit à la demande de LCP (délai de remplacement, communication à l'entreprise, etc.).

II. PRESTATIONS DE LOCATION DE PHOTOCOPIEURS ET D'IMPRIMANTES

Le candidat détaillera :

- Le dispositif proposé à priori au regard des besoins exprimés par LCP (dimensionnement des matériels, fonctionnalités, etc.) pour la prestation (initialisation, installation, remplacement et désinstallation à l'issue du contrat) ;
- Les processus de communication entre la chaîne et le candidat pendant le contrat ;
- Les méthodes de test à la mise en œuvre et pendant la prestation afin de garantir la conformité de la prestation.

Concernant le suivi de la prestation, le candidat devra préciser le niveau de service proposé et a minima les informations suivantes :

- Il nommera et précisera le rôle du référent et précisera les méthodes et outils utilisés par le référent ;
- Il ajoutera toute autre information permettant à LCP d'apprécier la qualité de service du prestataire.

Au regard des besoins exprimés dans le CCTP, le candidat décrira succinctement les orientations techniques concernant :

- L'architecture technique et les matériels proposés ;
- Les solutions alternatives au regard des usages de LCP ;

Il pourra étayer son propos en s'appuyant sur des références clients.

III. PRESTATION D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DU PARC

Le candidat détaillera :

- Les outils de supervision des consommations ;
- La localisation géographique de son service d'entretien et de maintenance ;
- Les horaires associés au service d'entretien et de maintenance ;
- Le niveau de service proposé pour l'entretien et la maintenance du parc ;
- Les conditions de maintenance des matériels du parc et des interfaces logicielles ;
- Les conditions de montée de version, des modules et des librairies embarquées ;
- Les actions d'accompagnement post mise en exploitation.

Le candidat précisera comment il entend répondre aux exigences de LCP décrites dans le CCTP.